

OCCUPATION DE PRÉFIGURATION – Éco-lieu C 2Mains Colombes (92)

Maîtrise d'ouvrage : éCo.urbain

Equipe : Pôle Usages et participation citoyenne d'ALTO STEP (anciennement DVT^{UP}) - mandataire, Graphiste Alice Danneyrolles (sous-traitance)

Date de réalisation de la prestation : 2023 – en cours

Montant global de la mission : 176 776 € HT

Superficie : 3087 m²

« C 2Mains » - Mise en œuvre d'actions d'urbanisme transitoire pour la préfiguration et le prototypage d'un équipement public dédié aux transitions écologiques - îlot 7 ZAC Charles De Gaulle Est à Colombes

Afin de préfigurer un équipement municipal dédié à la transition écologique, la ville de Colombes et son aménageur éCo.urbain mettent en place une démarche d'urbanisme transitoire sur la friche îlot 7 de la ZAC Charles De Gaulle Est. L'objectif est de permettre aux acteurs locaux et colombien.ne.s **d'expérimenter la transition écologique**, tout en dédiant un espace aux riverains dans un quartier pavillonnaire en transformation, et qui manque de **lieux de vie et de rencontre**.

Pendant trois années de préfiguration des usages, le rôle d'ALTO STEP est d'informer sur le projet, **d'accompagner l'émergence d'une dynamique collective** autour de ce lieu en impliquant les associations locales, les services de la ville, les entreprises riveraines, et les habitant.e.s sur la friche.

Ces années d'expérimentation ont pour but de commencer à **faire vivre le site** qui représentera demain une nouvelle centralité à l'échelle du quartier, **d'écrire collectivement le programme et le cahier des charges** pour le futur équipement dédié à la transition écologique et de sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux et à des pratiques vertueuses.

Outils utilisés : Programme d'action bi-annuel saison haute/saison basse, écriture et lancement d'un AAP, sélection et suivi des lauréats, programmation et coordination d'activités événementielles, culturelles, écologiques (mise en place de potagers partagés et d'un laboratoire d'aquaponie). Coordination avec les associations et acteurs locaux. Définition et mise en œuvre de la stratégie de Communication. Conception et animation d'ateliers, permanences, chantiers participatifs. Mise en place d'une « Assemblée des acteurs » et d'une gouvernance partagée



